
Date de Convocation

19/03/2024

Date d’Affichage

20/03/2024

L’an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à 19 h 00
Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni dans la
Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michel
DUPONT

Etaient présents : Michel DUPONT, Hélène FOUACHE, Olivier
DUBREUCQ, Anne SEILLE, Xavier GIRARD, Gilles RONSE,
Pierre WAUQUIER, Eric LAUWAGIE, Valérie DEVENDEVILLE,
Jean-Michel HAVEZ, Olivier TYTGAT, Anne DAMIE, Rénald
DUREUX, Aurore PENNORS

Absent ayant donné procuration : Emilie VANDERBAUWEDE,
Emmanuelle AUMARD

Absents excusés : Philippe LAQUAY-PINSET, Amandine TEYS

Secrétaire de séance : Aurore PENNORS

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice 18

Présents 14

Votants 16

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le
Département du Nord, via le dispositif de répartition du
produit des amendes de police, accompagne financièrement
les communes pour des travaux améliorant la circulation
routière, à savoir : étude et mise en œuvre de plans de
circulation, création de parcs de stationnement, installation et
développement de signaux lumineux et travaux de sécurité
routière ; réalisation, aménagement, rénovation et
sécurisation d’itinéraires piétons.

OBJET :

**Demande de
subventions au
Département au titre du
produit de répartition
des amendes de police**

Monsieur le Maire rappelle que le conseil a inscrit à son
budget d’investissement pour l’année 2024 plusieurs
opérations de sécurisation notamment :

- La mise en place de panneaux lumineux aux abords de
l’école – ces dispositifs sont subventionnables à 75 %
avec un plafond de subvention de 20 000 €
- La réalisation d’une mise à jour de notre plan de
circulation et de stationnement à l’échelle de la
commune – étude subventionnable à 50 % avec un
plafond de subvention à 8 000 €
- La réalisation de trottoirs permettant de relier des
équipements publics notamment : c’est le cas du
trottoir qui nous permettra de relier la rue Jules Ferry
au chemin de randonnées le long de la Marque rue
d’Hélin. Travaux subventionnables à 75% avec un
plafond de subvention à 20 000 €

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de demander
des subventions au titre de la répartition du produit des
amendes de police et de valider les plans de financement
suivants :

Dépenses	
Mise en place de panneaux lumineux aux abords de l’école	9 694,00 €
Total des dépenses HT	9 694,00 €
Recettes	
Département – Amendes de police – 75%	7 270,50 €
Autofinancement - 25%	2 423,50 €
Total des recettes	9 694,00 €

Dépenses	
Réalisation d'une étude mise à jour du plan de circulation et de stationnement	12 500,00 €
Total des dépenses HT	12 500,00 €
Recettes	
Département – Amendes de police – 50 %	6 250,00 €
Autofinancement – 50 %	6 250,00 €
Total des recettes	12 500,00 €

Dépenses	
Réalisation d'un trottoir rue d'Hélin	14 475,00 €
Total des dépenses HT	14 475,00 €
Recettes	
Département – Amendes de police – 75 %	10 856,25 €
Autofinancement - 25 %	3 618,75 €
Total des recettes	14 475,00 €

Il demande au conseil municipal de valider cette demande et de l'autoriser à signer toute convention ou documents afférents à ce dossier avec le Département.

Fait et délibéré à Ennevelin,
le 26 mars 2024,
Le Maire d'Ennevelin,
Michel DUPONT



Secrétaire de séance

Aurore PENNORS